L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
S. F. WEISSE. N. DUPOUR.
E. DUVERGER. S. MARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 6 MAI.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 MAI 1853.

La Vallée de Mexitlla.

Nous avons déjà annoncé que le gouverneur du Nouveau Mexique avait publié, pour prendre nation dans les Etats-Unis, il déclarait, dans le préambule, que la Vallée de Mexitlla est en deça de la ligne tracée par le commissaire américain des frontières. Le gouverneur Lane avait même transmis au commandant des forces militaires l'ordre d'occuper la vallée, mais cet officier s'y refuse, et aux dernières dates les Mexicains avaient encore même possession du territoire en litige.

De quel côté est le droit? C'est la question que se posent en définitive la plupart des journaux et qu'ils s'appliquent à résoudre. Les uns approuvent le gouverneur Lane, d'autres le condamnent. L'*Union*, journal officiel, tient un langage sous lequel nous croyons entrevoir une sorte d'approbation déguisée, et les opinions de ce journal, on le sait, ont en grand poids depuis que nous trouvons être l'organe de l'administration.

Nous croyons avoir l'*Union* que le droit absolu est du côté du gouverneur du Nouveau-Mexique, mais il nous semble qu'il a agi avec une déplorable précipitation. Dépendant comme les citoyens qui l'ont déterminé à publier sa proclamation nous sont inconnues, il y aurait présomption à le condamner sans autres explications. Voici quelques-unes des faits énoncés par l'*Union*.

Notre traité avec le Mexique portait qu'un commissaire et un arpenteur seraient nommés par le Mexique, et un commissaire et un arpenteur par les Etats-Unis, pour fixer et déterminer les frontières limitrophes. Le colonel Weller, premier commissaire américain, ayant été rappelé, M. Bartlett, nommé à sa place, prétendit représenter seul les Etats-Unis, et au lieu de tracer la ligne comme l'indiquait le traité, il la fit passer à trois-quarts milles plus loin dans la direction du Nord, en dépit des efforts de M. Gray et du colonel Graham qui remplaçait ce dernier. Le séant informé de la conduite de M. Bartlett, provoqua son rappel. Du temps où le Nouveau Mexique formait une province distincte de la vallée de Mesilla se trouvait comprise dans sa juridiction. Le gouverneur Lane, en cédant le Nouveau Mexique, cédait donc la vallée de Mesilla, et il n'y avait à ce sujet aucune espèce de doute. Tout le monde était d'accord sur ce point que la ligne devait passer à sept ou huit milles au nord du Paso et non à plus de trente milles au-delà. Si cependant M. Bartlett avait été ostensiblement autorisé à dresser la carte, son acte aurait bâté le gouvernement américain, mais ses deux collègues ne l'ont pas approuvé, et pour s'à rétablir du sens véritable du traité il a été rappelé.

Cet exposé de motifs est peut-être fondé. Quoiqu'il en soit, nous sommes portés à croire que la vallée de Mesilla appartient au Nouveau Mexique. Mais le gouverneur Lane n'a t-il pas eu tort de se substituer à son prédécesseur et de prendre, sans l'assentiment de ce dernier, une mesure qui peut avoir de graves conséquences? Voilà la question. L'ancienne administration semblait donner raison à M. Bartlett. Si, comme l'affirme l'*Union*, l'acte de ce commissaire ne saurait être valide sans l'approbation des arpenteurs, il est évident qu'une nouvelle ligne devra être tracée. Mais c'est encore là un point à éclaircir.

Le gouverneur Lane, nous le répétons, a eu peut-être tort de publier sa proclamation. Grace à cette manière brusque de trancher une question épineuse, il expose les Etats-Unis à de grands embarras. Tant pis.

P.—Nous avons écrit les lignes qui précèdent quand il nous est parvenu une dépêche de Washington, annonçant que le président a *désavoué* le gouverneur Lane et l'a *rappelé*. L'*Union*, malgré sa qualité de journal officiel, se trompait donc quand il donnait à entendre que le gouverneur du Nouveau Mexique ne serait pas désavoué.

EUROPE.

Nouvelles par le Canada.

Le steamer *Canada* est arrivé à Halifax le 28 du mois dernier avec des dates de Liverpool jusqu'au 16 avril et de Paris jusqu'au 14.

Les propriétaires du *Glascow* vont faire contribuer au autre steamer pour le service qu'ils ont établi entre Glasgow et New-York.

Une maison de commerce de Brême a acheté deux steamers, qui feront le service entre cette dernière ville et New-York.

A la Chambre des Communes d'Angleterre Sir Hugh de Lacy a demandé au gouvernement si, dans ses négociations avec les Etats-Unis, pour l'Amérique Centrale, les droits et les intérêts des sujets anglais résidant à Honduras ainsi que ceux du roi des Mosquitos avaient été sauvegardés. Lord John Russell a répondu que les négociations n'étaient pas terminées et qu'il ne pouvait par conséquent rien dire sur ce sujet.

La Chambre a adopté hier une résolution qui abolit le droit sur les annonces.

Le bruit s'était répandu que les arrestations opérées dernièrement en Prusse avaient été faites par suite de renseignements que la police de Londres aurait transmis à Berlin, Sir J. Walmsley a demandé au gouvernement s'il y avait la quelque chose de fondé et s'il était vrai que le gouvernement anglais ait donné des renseignements étrangers l'assurance que les réfugiés seraient placés sous la rigoureuse surveillance de la police. Lord Palmerston a répondu que la police avait reçu l'ordre d'examiner une maison, non occupée par Kossuth, dans laquelle on avait trouvé des armes et de la poudre, mais qu'aucune assurance n'avait été donnée au gouvernement étrangers et ce n'est que le gouvernement ne permettrait point que les réfugiés abusassent de l'hospitalité qu'ils reçoivent en Angleterre.

M. Duncombe a observé que les munitions avaient été trouvées dans une fabrique de fusées et ajouté qu'il était clair que le gouvernement ne pouvait point que les réfugiés abusassent de l'hospitalité qu'ils reçoivent en Angleterre.

M. Bright a demandé à lord Palmerston si Kossuth était ou non pour quelque chose dans la réunion de ces armes.

Lord Palmerston a répondu qu'il n'en savait rien et qu'il se garderait d'accuser Kossuth. Une enquête d'ailleurs sera ouverte sur ce sujet.

Lord Stuart a dit qu'il était le gouvernement d'avoir répandu de faux bruits sur le compte de Kossuth, mais le débat engagé sur ce sujet a été interrompu à la suite de nouvelles.

Mme Harriett Beecher Stowe, auteur de la *Cabane de l'Oncle Tom*, est arrivée à Liverpool.

Le bruit courait que l'empereur Napoléon allait se rendre à Madrid.

Le bruit d'un différend entre la cour de Perse et le gouvernement anglais est confirmé. Le ministère anglais se disposait à partir.

Dans l'Indoustan, le feu est enfin éteint, et les Anglais ont perdu cent hommes.

Les dernières dates de Hongkong sont du 25 février. Le consul des Etats-Unis à Canton se proposait d'aller à Shangai. Deux navires de guerre américains, la corvette Saratoga et le transport Supply se trouvaient dans ce dernier port.

Le Président.—M. Pierce doit partir incessamment pour le New Hampshire où il passera deux semaines. Il restera ensuite pendant huit jours à Washington.

Consul a la Havane.—Il est question à Washington de M. Nathaniel Terry, de l'Alabama, pour la place de Consul à la Havane.

Le Président a nommé le colonel Alfred Cummings, de Missouri, surintendant des affaires indiennes à Salt-Lake-Cité.

Malte-Rouge à Nils-Orléans et Louisville.—M. Campbell, directeur-général des postes, a fait savoir à MM. Oliver et Mather, auxquels a été adjugé le marché pour le transport quotidien de la malle entre la Nouvelle-Orléans et Louisville par bateaux à vapeur à bassé pression, qu'ils ont pris aux termes du contrat d'adjudication, qu'ils les 1er décembre prochain.

Tremblement de terre.—Une dépêche télégraphique nous apprend qu'une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir le 2 de ce mois à Washington.

AFFAIRE DE AGNES ANDERSON.

Accusée du meurtre de W. B. TAYLOR

Cour du Recorder Winter.

L'instruction de cette affaire à laquelle le public prend un si vif intérêt, a eu lieu hier devant le recorder Winter. Bien avant l'heure fixée pour l'interrogatoire, une foule compacte se pressait à l'entrée de la Cour et les officiers contenaient à grand peine ce peuple qui était venu contempler une femme dont le nom a eu un si grand retentissement dans notre ville et entendre les témoignages d'une cause dont tout le monde attend le dénouement avec impatience.

Lorsqu'on annonça l'approche de l'accusée, un murmure se fit entendre dans l'auditoire, et après qu'elle se fut assise à côté de son avocat, M. A. Hongton, tous les regards se portèrent sur elle et chercèrent avidement à découvrir ses traits. Agnès, en rejetant son voile, laissa voir un visage amaigri et de magnifiques yeux gris qu'elle promène avec fierté sur les spectateurs qui entourent son siège. Son air est celui d'une femme qui est intimement convaincue de son innocence ou qui est dotée d'une assurance qu'on trouve rarement chez un accusé sur lequel pèse toute la responsabilité d'un grand crime. Elle causa librement avec son défenseur et ne semble faire aucune attention à ce qui se passe autour d'elle.

Le coutrau avec lequel le crime a été commis se trouvait sur le bureau du recorder, jaune et poli par les doigts, elle est aiguisée et porte encore des taches de sang.

Lorsque le greffier lut l'affilavit contenant tous les détails du meurtre, Agnès se tordit les mains et fondit en larmes.

L'accusation est dirigée par M. Harry T. Hays.

Le greffier appelle les noms des témoins.

La servante Cornelia Terrell.—J'ai pratiqué, le 26 du mois dernier, le lévée du corps de M. W. B. Taylor. Il était étendu à une distance d'environ quatre pieds de lit, qui était couvert de sang; il y avait des taches de sang sur les vêtements de femme qui se trouvaient sur le lit. Le dédiant n'était vêtu que d'une chemise de peau; un jupon avait été jeté sur le corps. La chemise de peau n'était pas perdue; j'ai remarqué, sur le corps, neuf blessures dont une avait pénétré la veine jugulaire. J'ai trouvé, dans l'armoire, un couteau rouge de sang; je ne sais pas à quoi appartient le couteau. (Le couteau fut produit et reconnu le le reste à l'accusé d'Agnès; l'accusée regarda l'arme attentivement puis détourna les yeux).

Agnès a avoué qu'elle avait commis le crime; mais elle a soutenu qu'elle n'avait pas l'intention d'agir que quand elle voulait le tuer. Cette partie des témoignages a été modifiée par consentement de l'avocat de la défense et celui de l'accusation. Les vêtements du défunt étaient en partie sur le dos d'une chaise, quand elle y avait été placée par une personne qui ne se sait déchaisée pour se mettre au lit.

Le Docteur Cocquerel.—Le témoin déclare le nombre et la nature des blessures dont une seule suffisait pour causer la mort; l'assaut crée qui avait été mortel; il a pu, en outre, le coup qui avait pénétré à une profondeur de quatre pouces et avait partagé la veine jugulaire.

Le médecin du docteur arriva sur les lieux, il trouva le corps étendu sur le plancher, dans une mare de sang. Les personnes présentes avaient agi de telle sorte qu'il était impossible de constater l'état du corps. Le témoin a examiné le corps et trouva une trace de poison. Il y avait une légère coupure sur le pouce de la main droite du défunt. Le recorder demanda au témoin s'il était possible qu'après le combat acharné entre le défunt et l'accusée, il ne se trouvât pas de blessures ou autres marques sur les bras du défunt.

Le docteur répondit que M. Taylor était un homme très-robuste et qu'il était impossible à une femme de la force de l'accusée pouvait arracher une arme de la main du défunt et se rendre maîtresse de lui. (Le docteur dit qu'accusée, parce qu'elle a été autrefois employée dans un faubile, passe que je crois qu'on lui a fait le plus grand tort et que toute autre personne de cœur eût agi de même à sa place. Je demande la permission d'examiner les papiers de l'accusée; j'y trouverai des preuves irréfutables. L'accusée m'a dit que les hommes de garde l'avaient insultée pendant qu'elle se trouvait dans la cachot; j'espère qu'on aura pour elle, en prison, les égards que l'on doit à une femme.

Tandis que M. Hennen s'adressait à la Cour, l'accusée était très-agitée; elle pleurait et racontait comment Taylor lui avait donné $400 pour se débarrasser d'elle, etc. Elle allait continuer, lorsque son avocat l'invita à se taire.

Le recorder Winter a envoyé Agnès Anderson devant la Première Cour de District, sous l'accusation de meurtre.

NOMINATIONS DEMOCRATIQUES.

Les délégués locofocos de quelques wards de la Nlle-Orléans se sont réunis mercredi soir en Convention, dans le but de procéder à la désignation des candidats pour les places de juges des six Cours de District de la ville, pour la place d'avocat de district et pour celle de greffier de la 6me Cour.

La petite comédie a été parfaitement jouée, et gravité la plus comique a présidé au choix des candidats. M. J. C. Lanier a été désigné pour la 1re Cour de District, M. J. N. Lea pour la 2e Cour, M. T. H. Kennedy pour la 3e Cour, M. M. Reynolds pour la 4e Cour, M. Donatien Augustin pour la 5e Cour, et M. S. C. Cotton pour la 6e Cour. M. B. S. Tappan a été nommé pour la place d'avocat de district et M. Simon Newberger pour celle de greffier de la 6e Cour.

Un grand nombre de wards s'étant prononcés contre la désignation officielle de candidats, tous les démocrates n'étaient point naturellement représentés à la Convention, de sorte que les actes de cette assemblée n'ont absolument aucune valeur. Mais ce qu'il y a de plus drôle et de plus amusant dans toute cette facétie démocratique, c'est que ses trois candidats nommés officiellement par la Convention pour les places de juges, trois avaient formellement déclaré qu'ils n'entendaient pas le moins du monde se soumettre à la volonté de l'assemblée locofoco, et que désignés ou non ils resteraient candidats. Ces trois réalcitrans, devenus malgré eux candidats officiels, sont MM. Lanier, Lea et Reynolds. Quant au juge Kennedy, nous ne savons même pas s'il est candidat.

Les meneurs locofocos ont dépassé leur but, et en voulant étendre indéfiniment leur domination, ils se réunissent qu'à compromettre leur chétive influence et l'avenir même du parti dont ils se sont officiellement constitués les représentants. En attendant, ils peuvent être persuadés que les électeurs ne sont nullement disposés à passer sous les fourches caudines de leur petit despotisme, et que whigs et démocrates votereront pour les candidats qui leur semblent offrir le plus de garanties, sans se préoccuper des leurs convictions politiques.

MEDAILLE A GOTTSCHALK.

A une assemblée tenue par les citoyens de la Nouvelle Orléans, les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour former un comité chargé d'ouvrir des listes de souscription dans le but d'offrir à Moreau Gottschalk une médaille, au nom de ses compatriotes de la Nlle Orléans, sa ville natale. Les personnes qui désirent souscrire pour cette médaille sont priées de s'adresser à l'un des membres du comité. Le comité tient de source certaine que M. Gottschalk s'intention de donner, dans le courant de la semaine prochaine, un concert au bénéfice des institutions charitables de cette ville, et le comité se propose de profiter de cette occasion, pour présenter au brillant artiste louisianais la médaille que cette souscription va voter.

Hon A. D. Crossman, Col. J. W. Oakey,
Samuel J. Peters, B. O. Vigneaud,
N. Vignie, J. Pemberton,
John L. Lewis, E. F. Lavilleouvre,
J. P. Freret, G. Duratel,
Dr. J. Labatut, G. Leaumont,
G. Galligan, C. L. Boudousquié,
Louis Mühlenberger, Rivers Gardere,
Omer Gaillard, E. Dovergne,
Justin Durel, S. Harby.

Les listes de souscription précédemment ouvertes donnent déjà une somme presque suffisante pour le paiement de la médaille, mais le comité a décidé que les souscriptions se continueraient comme par le passé et que le surplus de la somme souscrite serait versé dans la recette du concert et affecté, comme le produit de ce même concert, aux institutions charitables de la Nouvelle-Orléans.

Théâtre d'Orléans — Demain, samedi, avant-dernière représentation de *Moise*.

Le bénéfice de Mme Widemann aura lieu lundi prochain. Avons nous besoin de faire valoir les titres de la prima-donna de la scène d'Orléans à la bienveillance du public? Ils sont mérite dans tous ses rôles, confirmés à chaque représentation où elle joue, par les applaudissements qui lui sont prodigués et qui sont d'autre récompense de son mérite. Donnez du ces magnifiques morceaux dont la beauté est rehaussée par l'art, elle chante avec ce goût exquis qui vient de l'âme et cette méthode, cette pureté et cette assurance qui sont le fruit de longues et patientes études. Chacun de ses rôles a été pour elle un succès, et il n'en est pas un, même parmi les plus ingrats, qui ne lui ait fourni l'occasion de mettre en relief quelques-unes de ses rares qualités qui la distinguent comme actrice et comme cantatrice. La représentation de lundi sera donc une de ces solennités où se donneront rendez vous le bau et l'arrière-ban des dilettanti. Il y aura foule, applaudissemens, succès et recette. *Don Juan*, cet ouvrage sérieux du nom universel de Mozart, fera les frais de la scène.

Cour Suprême.—Nous avons annoncé hier l'organisation de la nouvelle Cour Suprême et la nomination de M. Eugène Lasere comme greffier. La Cour, en désignant ce dernier, a répondu au désir de tout le barreau. Affable, courtois et obligeant, M. Lasère, depuis le jour où les suffrages de la Législature Cour Suprême l'ont porté au poste dans lequel il vient d'être maintenu, a rempli ses devoirs avec un zèle et une habileté qui ne se sont jamais démentis.

Un grand repas réunissait hier, à bord du steamer *United States*, un nombre considérable de convives. Le capitaine Berry nous avait invités à partager sa jouissance à laquelle il nous a été impossible de répondre. Nous regrettons que la fête a été charmante et que la plus franche gaîté a regné pendant tout le repas. Nos vœux sont acquis au capitaine Berry et à son magnifique navire.

Alabama — La Convention démocratique de l'Alabama s'est réunie à Montgomery lundi dernier et a désigné à l'unanimité M. John Winston, de Mobile, comme candidat pour la place de gouverneur.

Havane — Le steamer *Black Warrior*, arrivé mardi à Mobile, y a apporté des avis de la Havane jusqu'au 1er courant. Le capitaine général Canedo faisait une tournée dans l'île; aux dernières dates il se trouvait à St-Jago.

L'île est tranquille. Le bruit courait à la Havane que quatre navires négriers avaient quitté ce port pour les côtes d'Afrique.

On sait que Franklin a laissé cinq mille piastres à la ville de Boston, en exprimant le vœu que cette somme soit prêtée à intérêt, par portions de trois cents piastres, à de jeunes ouvriers célibataires. Le principal s'élève aujourd'hui à $15,280 15. Franklin avait estimé que le legs aurait atteint au bout de cent ans le chiffre de $561,640, mais il n'avait point fait entrer les pertes en ligne de compte. Le total ne dépassera donc pas $400,000. En vertu du testament de Franklin, quand le legs aura produit $561,640, un million devra être consacré à quelque grand travail d'utilité publique.

Remède pour la fièvre jaune.—Nous trouvons dans un journal anglais la recette d'un nouveau remède pour la fièvre jaune, que nous donnons pour ce qu'il peut valoir. Il n'agit tout simplement de boire, trois fois par jour, un verre d'eau dans lequel on a jeté et bien remué une cuillerée d'une cuillerée à café de poudre très fine de charbon de bois. Si le remède est bon, on ne peut pas dire qu'il soit compliqué.

Les restes du duc de Reichstadt.—On assure que le gouvernement autrichien a consenti à livrer au gouvernement français les restes du duc de Reichstadt. Ils seront déposés dans le caveau qui renferme ceux de Napoléon Ier.

Chronique Locale.

Accusation d'infanticide.—Nous avons publié hier que le coroner a tenu une enquête, dans le 2me district, sur le corps d'un enfant dont la mort avait été causée par l'abandon de sa mère. Le dépôt coroner, Terrell a fait hier, devant le recorder Beauregard, un affidavit dans lequel il accuse d'infanticide Mary Devin, la mère de l'enfant. Elle a été arrêtée et l'interrogatoire aura lieu aujourd'hui.

Assaut et voyage.—Malchon Rouhes a porté plainte devant le recorder Rames, pour avoir, le 26 du mois dernier, violemment assailli Mme Elgrimond. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Insultes.—Mary Woo a été condamné hier devant le recorder Rames sous l'accusation d'avoir dit des injures à Mme Derrin, dans la rue Chartres. L'accusée s'engagé pour garantir un cautionnement pour répondre de la somme consistant à l'avenir, la Cour l'a condamnée à un mois de prison.

Affaire sentoyre.—L'affaire de John Dolan, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne de Bernard Fitzpatrick, a été appelée devant le recorder Winter. A la demande de l'avocat de la défense, la Cour a renvoyé l'instruction à mardi prochain.

Arrestation.—La police s'est emparé hier de Charles H. Williams, de William Williamson, qui s'était rendu du Mississippi et pour l'avoir amené devant le gouverneur de cet Etat avait offert une récompense de $600. Williams est accusé d'avoir volé un jeune nègre, évalué à $600, et appartenant à M. A. Le Blanc, du Mississippi. Les deux hommes ont été arrêtés dans la maison de la dame de Chickasaw, Etat du Mississippi.

Port d'armes.—Wm. Rhodes, neve ob de port d'armes, a été condamné hier devant le recorder Winter et a payé une amende de $20.

Incendie.—Hier soir, à 7 heures, le feu s'est déclaré dans les dernières d'une maison située dans la rue St-Louis et appartenant à M. F. Lambin. La cuisine et les boiseries qui se trouvent dans le fond étaient en cas par le pétrolier dont l'établissement se trouve à l'entrée de la rue de Bayou. Le feu a pris dans le grand four où l'on faisait cuire du pétrole; il n'y avait aucun accident dans la cour. Les pompes se sont promptement rendues sur les lieux et après bien de efforts, les flammes ont été étouffées avant qu'elles se se fussent communiquées à la maison.

Appuyer un successeur.—Nathaniel T. Eliason comparaîtra, jeudi prochain, devant le recorder Winter, sous l'accusation de n'être fait danser par M. A. W. Hahne, une somme de $1[illegible] qu'il s'était Dupuy en disant que ce dernier était mort et que la cour l'avait nommé curateur de sa succession, tandis que le prétendu défunt jouissait d'une parfaite santé à l'époque où l'escroquerie a été commise. Le plaignant déclare en outre que Eliason s'est approprié cette somme et refuse péremptoirement de la lui remettre.

Eliason est également accusé de s'être parjuré devant le Cinquième Cour de district en déclarant que David Espy était mort et devait à diverses personnes. L'instructeur aura lieu le 12 courant.

Assertion.—Un esclave nommé Madison a été arrêté hier pour avoir joué un jeu de hasard dans une maison de la rue du Canal. Le recorder Rames a ordonné qu'il reçut vingt cinq coups de fouet.

Escroquerie.—F. Barthélemy a été accusé hier devant le recorder Rames, d'avoir volé trois portraits au daguerréotype, dans la maison de la rue de Chartres et d'en avoir donné un en gage dans un endroit où ils ont été trouvés.

L'affaire s'a pseudonyme été appelée.

Amende.—Wm. Coleman a comparu hier devant le recorder Winter, pour avoir porté deux pistolets chargés. Il a été condamné à une amende de $20 et envoyé en prison, sous l'accusation d'avoir dans sa poche de la fausse monnaie qu'il avait l'intention de faire passer.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1853.

A une assemblée des actionnaires au fond capital d'une nouvelle Banque à établir sous l'empire de la loi des Banques libres dernièrement passée par notre Législature, la charte a été soumise et adoptée, et le nom si dessus a été choisi comme celui sous le quel la Banque fera ses affaires.

Le capital a été fixé à **un million de piastres**, réparti en **dix mille actions de cent piastres** chacune, le tout payable en versements successifs dont l'un en, à dater du dix courant, conformément à la loi.

Il a été également convenu que la Banque commencera ses opérations le premier octobre prochain.

Les personnes dont les noms suivent ont été désignées dans leur Comité pour former le premier conseil de direction.

Wm. P. Converse, Société de Converse & Co.
Stephen Price, do Price, Frost & Co.
H. T. McIlvaine, do McIlvaine, Wilkins & Co.
John Fox, do Jas. Connolly & Co.
L. H. Place, do Jas. Lambie & Co.
F. L. Wilson, do Turner, Wilson & Co.
E. F. Lodger, do E. F. Lodger & Co.
J. N. Lea, do Yale & Co.
L. G. Rogers, do Rogers, Barnard & Co.
L. C. C. Jarey, do Farley Jarey & Co.
John C. Gaslrich, do Gaslrich & Co.
H. Rodewald, do H. Rodewald & Co.

Après quoi, le Comité s'est constitué en Conseil de Directeurs et M. William P. Converse a été élu Président de la Banque, à l'unanimité.

6mai—1

AVIS

Aux électeurs de la paroisse d'Orléans et de la ville de Lafayette.

Concitoyens,

Ayant pouvez mon nom comme candidat pour la place de juge de la deuxième Cour de District, je vous prie de vouloir bien m'accorder votre suffrage, parce qu'elle a été autrefois employée dans un faubile, passe que je crois qu'on lui a fait le plus grand tort et que toute autre personne de cœur eût agi de même à sa place. Je demande la permission d'examiner les papiers de l'accusée; j'y trouverai des preuves irréfutables. L'accusée m'a dit que les hommes de garde l'avaient insultée pendant qu'elle se trouvait dans la cachot; j'espère qu'on aura pour elle, en prison, les égards que l'on doit à une femme.

Tandis que M. Hennen s'adressait à la Cour, l'accusée était très-agitée; elle pleurait et racontait comment Taylor lui avait donné $400 pour se débarrasser d'elle, etc. Elle allait continuer, lorsque son avocat l'invita à se taire.

Le recorder Winter a envoyé Agnès Anderson devant la Première Cour de District, sous l'accusation de meurtre.

NOMINATIONS DEMOCRATIQUES.

Les délégués locofocos de quelques wards de la Nlle-Orléans se sont réunis mercredi soir en Convention, dans le but de procéder à la désignation des candidats pour les places de juges des six Cours de District de la ville, pour la place d'avocat de district et pour celle de greffier de la 6me Cour.

La petite comédie a été parfaitement jouée, et gravité la plus comique a présidé au choix des candidats. M. J. C. Lanier a été désigné pour la 1re Cour de District, M. J. N. Lea pour la 2e Cour, M. T. H. Kennedy pour la 3e Cour, M. M. Reynolds pour la 4e Cour, M. Donatien Augustin pour la 5e Cour, et M. S. C. Cotton pour la 6e Cour. M. B. S. Tappan a été nommé pour la place d'avocat de district et M. Simon Newberger pour celle de greffier de la 6e Cour.

Un grand nombre de wards s'étant prononcés contre la désignation officielle de candidats, tous les démocrates n'étaient point naturellement représentés à la Convention, de sorte que les actes de cette assemblée n'ont absolument aucune valeur. Mais ce qu'il y a de plus drôle et de plus amusant dans toute cette facétie démocratique, c'est que ses trois candidats nommés officiellement par la Convention pour les places de juges, trois avaient formellement déclaré qu'ils n'entendaient pas le moins du monde se soumettre à la volonté de l'assemblée locofoco, et que désignés ou non ils resteraient candidats. Ces trois réalcitrans, devenus malgré eux candidats officiels, sont MM. Lanier, Lea et Reynolds. Quant au juge Kennedy, nous ne savons même pas s'il est candidat.

Les meneurs locofocos ont dépassé leur but, et en voulant étendre indéfiniment leur domination, ils ne réussiront qu'à compromettre leur chétive influence et l'avenir même du parti dont ils se sont officiellement constitués les représentants. En attendant, ils peuvent être persuadés que les électeurs ne sont nullement disposés à passer sous les fourches caudines de leur petit despotisme, et que whigs et démocrates voteront pour les candidats qui leur semblent offrir le plus de garanties, sans se préoccuper des leurs convictions politiques.

MEDAILLE A GOTTSCHALK.

A une assemblée tenue par les citoyens de la Nouvelle Orléans, les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour former un comité chargé d'ouvrir des listes de souscription dans le but d'offrir à Moreau Gottschalk une médaille, au nom de ses compatriotes de la Nlle Orléans, sa ville natale. Les personnes qui désirent souscrire pour cette médaille sont priées de s'adresser à l'un des membres du comité. Le comité tient de source certaine que M. Gottschalk s'intention de donner, dans le courant de la semaine prochaine, un concert au bénéfice des institutions charitables de cette ville, et le comité se propose de profiter de cette occasion, pour présenter au brillant artiste louisianais la médaille que cette souscription va voter.

Hon A. D. Crossman, Col. J. W. Oakey,
Samuel J. Peters, B. O. Vigneaud,
N. Vignie, J. Pemberton,
John L. Lewis, E. F. Lavilleouvre,
J. P. Freret, G. Duratel,
Dr. J. Labatut, G. Leaumont,
G. Galligan, C. L. Boudousquié,
Louis Mühlenberger, Rivers Gardere,
Omer Gaillard, E. Dovergne,
Justin Durel, S. Harby.

Les listes de souscription précédemment ouvertes donnent déjà une somme presque suffisante pour le paiement de la médaille, mais le comité a décidé que les souscriptions se continueraient comme par le passé et que le surplus de la somme souscrite serait versé dans la recette du concert et affecté, comme le produit de ce même concert, aux institutions charitables de la Nouvelle-Orléans.

Théâtre d'Orléans — Demain, samedi, avant-dernière représentation de *Moise*.

Le bénéfice de Mme Widemann aura lieu lundi prochain. Avons nous besoin de faire valoir les titres de la prima-donna de la scène d'Orléans à la bienveillance du public? Ils sont mérite dans tous ses rôles, confirmés à chaque représentation où elle joue, par les applaudissements qui lui sont prodigués et qui sont d'autre récompense de son mérite. Donnez du ces magnifiques morceaux dont la beauté est rehaussée par l'art, elle chante avec ce goût exquis qui vient de l'âme et cette méthode, cette pureté et cette assurance qui sont le fruit de longues et patientes études. Chacun de ses rôles a été pour elle un succès, et il n'en est pas un, même parmi les plus ingrats, qui ne lui ait fourni l'occasion de mettre en relief quelques-unes des rares qualités qui la distinguent comme actrice et comme cantatrice. La représentation de lundi sera donc une de ces solennités où se donneront rendez vous le bau et l'arrière-ban des dilettanti. Il y aura foule, applaudissemens, succès et recette. *Don Juan*, cet ouvrage sérieux du nom universel de Mozart, fera les frais de la scène.

Cour Suprême.—Nous avons annoncé hier l'organisation de la nouvelle Cour Suprême et la nomination de M. Eugène Lasere comme greffier. La Cour, en désignant ce dernier, a répondu au désir de tout le barreau. Affable, courtois et obligeant, M. Lasère, depuis le jour où les suffrages de la Législature Cour Suprême l'ont porté au poste dans lequel il vient d'être maintenu, a rempli ses devoirs avec un zèle et une habileté qui ne se sont jamais démentis.

Un grand repas réunissait hier, à bord du steamer *United States*, un nombre considérable de convives. Le capitaine Berry nous avait invités à partager sa jouissance à laquelle il nous a été impossible de répondre. Nous regrettons que la fête a été charmante et que la plus franche gaîté a regné pendant tout le repas. Nos vœux sont acquis au capitaine Berry et à son magnifique navire.

Alabama — La Convention démocratique de l'Alabama s'est réunie à Montgomery lundi dernier et a désigné à l'unanimité M. John Winston, de Mobile, comme candidat pour la place de gouverneur.

Havane — Le steamer *Black Warrior*, arrivé mardi à Mobile, y a apporté des avis de la Havane jusqu'au 1er courant. Le capitaine général Canedo faisait une tournée dans l'île; aux dernières dates il se trouvait à St-Jago.

L'île est tranquille. Le bruit courait à la Havane que quatre navires négriers avaient quitté ce port pour les côtes d'Afrique.

On sait que Franklin a laissé cinq mille piastres à la ville de Boston, en exprimant le vœu que cette somme soit prêtée à intérêt, par portions de trois cents piastres, à de jeunes ouvriers célibataires. Le principal s'élève aujourd'hui à $15,280 15. Franklin avait estimé que le legs aurait atteint au bout de cent ans le chiffre de $561,640, mais il n'avait point fait entrer les pertes en ligne de compte. Le total ne dépassera donc pas $400,000. En vertu du testament de Franklin, quand le legs aura produit $561,640, un million devra être consacré à quelque grand travail d'utilité publique.

Remède pour la fièvre jaune.—Nous trouvons dans un journal anglais la recette d'un nouveau remède pour la fièvre jaune, que nous donnons pour ce qu'il peut valoir. Il n'agit tout simplement de boire, trois fois par jour, un verre d'eau dans lequel on a jeté et bien remué une cuillerée d'une cuillerée à café de poudre très fine de charbon de bois. Si le remède est bon, on ne peut pas dire qu'il soit compliqué.

Les restes du duc de Reichstadt.—On assure que le gouvernement autrichien a consenti à livrer au gouvernement français les restes du duc de Reichstadt. Ils seront déposés dans le caveau qui renferme ceux de Napoléon Ier.

Chronique Locale.

Accusation d'infanticide.—Nous avons publié hier que le coroner a tenu une enquête, dans le 2me district, sur le corps d'un enfant dont la mort avait été causée par l'abandon de sa mère. Le dépôt coroner, Terrell a fait hier, devant le recorder Beauregard, un affidavit dans lequel il accuse d'infanticide Mary Devin, la mère de l'enfant. Elle a été arrêtée et l'interrogatoire aura lieu aujourd'hui.

Assaut et voyage.—Malchon Rouhes a porté plainte devant le recorder Rames, pour avoir, le 26 du mois dernier, violemment assailli Mme Elgrimond. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

Insultes.—Mary Woo a été condamné hier devant le recorder Rames sous l'accusation d'avoir dit des injures à Mme Derrin, dans la rue Chartres. L'accusée s'engagé pour garantir un cautionnement pour répondre de la somme consistant à l'avenir, la Cour l'a condamnée à un mois de prison.

Affaire sentoyre.—L'affaire de John Dolan, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne de Bernard Fitzpatrick, a été appelée devant le recorder Winter. A la demande de l'avocat de la défense, la Cour a renvoyé l'instruction à mardi prochain.

Arrestation.—La police s'est emparé hier de Charles H. Williams, de William Williamson, qui s'était rendu du Mississippi et pour l'avoir amené devant le gouverneur de cet Etat avait offert une récompense de $600. Williams est accusé d'avoir volé un jeune nègre, évalué à $600, et appartenant à M. A. Le Blanc, du Mississippi. Les deux hommes ont été arrêtés dans la maison de la dame de Chickasaw, Etat du Mississippi.

Port d'armes.—Wm. Rhodes, neve ob de port d'armes, a été condamné hier devant le recorder Winter et a payé une amende de $20.

FEUILLETON.

M. Jules Janin, public en ce moment un travail intitulé Histoire de l'Art dramatique, dont les extraits ci-dessous ne sont pas de moins en moins intéressants.

Les lettres de souscription précédemment ouvertes donnent déjà une somme presque suffisante pour le paiement de la médaille, mais le comité a décidé que les souscriptions se continueraient comme par le passé et que le surplus de la somme souscrite serait versé dans la recette du concert et affecté, comme le produit de ce même concert, aux institutions charitables de la Nouvelle-Orléans.

Théâtre d'Orléans — Demain, samedi, avant-dernière représentation de *Moise*.

Le bénéfice de Mme Widemann aura lieu lundi prochain. Avons nous besoin de faire valoir les titres de la prima-donna de la scène d'Orléans à la bienveillance du public? Ils sont mérite dans tous ses rôles, confirmés à chaque représentation où elle joue, par les applaudissements qui lui sont prodigués et qui sont d'autre récompense de son mérite. Donnez du ces magnifiques morceaux dont la beauté est rehaussée par l'art, elle chante avec ce goût exquis qui vient de l'âme et cette méthode, cette pureté et cette assurance qui sont le fruit de longues et patientes études. Chacun de ses rôles a été pour elle un succès, et il n'en est pas un, même parmi les plus ingrats, qui ne lui ait fourni l'occasion de mettre en relief quelques-unes des rares qualités qui la distinguent comme actrice et comme cantatrice. La représentation de lundi sera donc une de ces solennités où se donneront rendez vous le bau et l'arrière-ban des dilettanti. Il y aura foule, applaudissemens, succès et recette. *Don Juan*, cet ouvrage sérieux du nom universel de Mozart, fera les frais de la scène.

Cour Suprême.—Nous avons annoncé hier l'organisation de la nouvelle Cour Suprême et la nomination de M. Eugène Lasere comme greffier. La Cour, en désignant ce dernier, a répondu au désir de tout le barreau. Affable, courtois et obligeant, M. Lasère, depuis le jour où les suffrages de la Législature Cour Suprême l'ont porté au poste dans lequel il vient d'être maintenu, a rempli ses devoirs avec un zèle et une habileté qui ne se sont jamais démentis.

Un grand repas réunissait hier, à bord du steamer *United States*, un nombre considérable de convives. Le capitaine Berry nous avait invités à partager sa jouissance à laquelle il nous a été impossible de répondre. Nous regrettons que la fête a été charmante et que la plus franche gaîté a regné pendant tout le repas. Nos vœux sont acquis au capitaine Berry et à son magnifique navire.

Alabama — La Convention démocratique de l'Alabama s'est réunie à Montgomery lundi dernier et a désigné à l'unanimité M. John Winston, de